

# LANN URVAN

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Mai-Juin 2023

*"Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire"*

N° 296



Le conseil municipal s'est réuni le 15 mai 2023 sous la présidence du maire Julien POUPON, afin d'évoquer les dossiers suivants :

### I SUBVENTIONS

Bernard Le Caharec, 1<sup>er</sup> adjoint, a présenté les choix de la commission pour l'attribution des subventions 2023 au secteur associatif :

Accueil solidarité Saint-Urbain,	150 €
Animation école,	1 700 €
Société de chasse,	140 €
Café jardin,	400 €
Comité d'animation,	700 €
ESM,	1 500 €
Fleur du Mékong,	200 €
Livre échange,	2 900 €
P'tit ciné,	400 €
Spered yoga,	100 €
Sport et bien être,	100 €
Dojo Landemeau,	110 €
Élom handball,	290 €
Tempo gym Landerneau,	40 €
Association sportive du collège Coat-Mez à Daoulas,	250 €
Aty Dirinon,	100 €
Jardin d'éveil,	50 €

Secours catholique, 400 €  
 Secours populaire, 400 €  
 Il est précisé que les associations qui n'ont pas fait de demande ont encore la possibilité de le faire d'ici septembre. Le club de tennis de table n'a pas bénéficié de subvention car la mairie lui a acheté une table de jeu.

### II CHEMINEMENTS DOUX

La commune prévoit des aménagements de cheminements doux sur les routes de Créac'h Balbé et Kersulec.

Ils doivent permettre le renforcement des déplacements, entre autres, des piétons, entre les deux lotissements et le centre-bourg. Le coût de l'opération est estimé à 92 350 € hors taxes.

La mairie sollicite des subventions auprès de l'État avec la Dotation de soutien à l'investissement local **DSIL** pour 46 175 € et du Département du Finistère pour 25 000 €.

### III DEMANDE DE SUBVENTIONS

La commune va tenter d'obtenir des subventions du Département au titre

des amendes de police.

Jeannine Le Gall, adjointe à la voirie, a détaillé les dossiers d'un montant global de 103 470 € hors taxes.

Y figurent :

des aménagements d'îlots proches du commerce, une signalisation horizontale, près des lotissements, les cheminements doux et des aménagements entre l'Allée du Ster-Vian et Roland-Doré.

### IV EN BREF

Depuis quelques années maintenant une convention des pratiques scolaires a été signée entre les communes du Pays de Daoulas.

La participation financière pour des enfants scolarisés dans des établissements hors de la commune est fixée à 699 € pour un élève de maternelle et à 457 € pour un enfant scolarisé en primaire. Pour les communes hors convention, il en coûtera la somme de 1 672 € pour un enfant en maternelle, et 537 € pour un primaire.

Le conseil municipal, s'est réuni, le jeudi 29 juin 2023, sous la présidence du maire Julien POUPON, pour évoquer principalement des dossiers liés à la jeunesse.

### I ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les communes du Pays de Daoulas ont, depuis les années 2000, engagé une réflexion politique à l'échelle du bassin de vie.

Mais, depuis septembre 2022, des familles ont fait remonter la difficulté de trouver un mode d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans.

Pour répondre à la demande, un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) doté de 49 places ouvrira dès septembre, à Irillac, uniquement les mercredis de 07h30 à 18h30.

Il sera complémentaire à ceux de Loperhet et de L'Hôpital-Camfrout. Les élus approuvent la convention pour une période d'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2024.

### II ENFANCE-JEUNESSE

La commune adhère à la coordination enfance-jeunesse du pays de Daoulas, dans le cadre du partenariat pour le

fonctionnement coopératif de la politique éducative locale.

La convention est signée sur la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2025. La participation annuelle, après déduction des aides, s'élève à 1 734 €.

### III TARIFS SCOLAIRES

Face à la forte inflation, les élus décident de majorer de 0,10 € le prix du goûter à la garderie (0,75 € au lieu de 0,65 €).

Les tarifs de garderie sont maintenus identiques malgré la hausse du coût de fonctionnement de ce service.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.*

*Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.*



Si vous êtes nouvel habitant sur la commune depuis septembre 2022, vous êtes conviés à une cérémonie de bienvenue le vendredi 6 octobre à 18h30 à la mairie.

Afin d'organiser au mieux cette rencontre conviviale, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie ou par courriel [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr) avant le 24 septembre en précisant le nombre d'adultes et d'enfants de moins de 18 ans.

ÉTAT CIVIL

**Naissances :**

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de...



- Tomy LE GUERN, né le 15 avril.
- Kaylee GEORGE HANO, née le 18 avril.
- Garance CLERVOY, née le 20 mai.
- Giulia et Lùcia GASPARINI, nées le 22 mai.

**Décès :**

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- MADEC Marie, le 01 mai.
- LE BOURG Odette, le 13 mai.
- COHAT Jean, le 08 juin.
- LAGATHU Marie-Thérèse, le 24 juin.



L'ancien maire de Saint-Urbain, **Jean COHAT**, est décédé le jeudi 8 juin 2023, à l'âge de 88 ans. Agriculteur de profession, il était né, le 22 mars 1935, au Bodan.

En 1965, il est élu maire de la commune, le plus jeune édile de l'arrondissement de Brest, à seulement 30 ans. Il sera réélu en 1971. Il fut aussi adjoint au maire dans l'équipe de Jacques DE PARCEVAUX, entre 1983 et 1989 et conseiller municipal de 1977 à 1983 et de 1989 à 2001. Jean COHAT aura été élu

pendant 36 ans, au service de notre belle commune et de ses habitants.

Jean COHAT fut un maire bâtisseur, à une époque où Saint-Urbain prenait son essor démographique, mettant en place le service de distribution d'eau, d'assainissement, la mise en état de nombreuses voies de circulation et l'agrandissement de l'école. Il était aussi à l'initiative de l'achat d'un terrain pour y implanter le stade de football.



**Communiqués de la Mairie**

**URGENCE : QUI APPELER ?**

**NUMÉROS UTILES**

- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23 (SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57
- RPE ..... 02 98 25 87 26
- Taxi (Mme KERNEIS)...06 99 44 56 66
- Taxi (M. BOISNE).....06 71 91 67 02
- Florence Coiffure..... 02 98 25 01 39
- Le Baroc'h .....02 98 25 00 00
- Eau du Ponant .....02 29 00 78 78

- Tél Mairie ..... **02 98 25 03 04**
- Courriel ..... [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)
- Site ..... [www.saint-urbain.com](http://www.saint-urbain.com)
- Facebook ..... [Communedesainturbain29](https://www.facebook.com/Communedesainturbain29)
- Newsletter.....<https://mailchi.mp/335dfce81212/lettre-dinformation-du-vendredi-24-juin-5678293>

**HORAIRE MAIRIE. DU 14 JUILLET AU 20 AOÛT.**

- Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
- Mardi : 08h45 -12h00 /
- Mercredi : **Fermée**
- Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30
- Vendredi : 08h45 -12h00
- Samedi : **Fermée**

CALENDRIER DE COLLECTE	
<b>Déchets ménagers</b>	<b>Recyclables</b>
Mercredi 02 août	Mercredi 26 juillet
Mercredi 16 août	Mercredi 09 août
Mercredi 30 août	Mercredi 23 août

Le prochain bulletin paraîtra en septembre. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 30 août dernier délai. Merci.



La Communauté d'agglomération a décidé d'équiper ses deux déchèteries de Plouédern et Daoulas de barrières d'accès, afin d'en réserver l'usage aux seuls habitants du Pays de Landerneau-Daoulas.

Un badge sera délivré pour chaque foyer résidant sur le territoire qui en fait la demande, permettant l'accès à ces deux équipements, sans limitation du nombre de passages.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2023 : fermeture des aires de déchets verts de La Forest-Landerneau, Loperhet et Pencran. Parallèlement, la CAPLD s'engage à un meilleur maillage du territoire, avec la construction d'une troisième déchèterie au niveau du Plateau, à l'horizon 2026.



# CE2 CM2

Les élèves de CE2 ont été sensibilisés aux dangers qu'ils encourent lorsqu'ils sont piétons. Cette formation, qui s'est déroulée sur une période de quatre semaines, s'est déclinée en quatre temps :

L'enseignante Nelly JAFFRENNOU a d'abord présenté le sujet aux élèves et leur a distribué leur livret permis piéton. Ensuite, elle a organisé des séances d'une demi-heure pendant lesquelles, les enfants ont échangé sur les différentes situations du piéton et les mesures de précaution adaptées à chacune d'elles, tout en continuant d'étudier le code « permis piéton ».

Les élèves ont passé plusieurs examens blancs.

Enfin, mardi 30 mai, la gendarmerie a remis les questionnaires corrigés ainsi que le « permis piéton » à chaque élève.



Dans le même temps, les élèves de CM2 de Mmes Prigent et Le Stanc ont passé le permis internet.

Le « Permis Internet pour les enfants » est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des élèves de CM2 et de leurs parents.

Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose.

Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité, et de responsabilité sur Internet.



Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les enfants de la garderie pour faire leur devoirs.

Si vous avez du temps le jeudi de 17h00 à 18h30, venez rejoindre l'équipe pédagogique.

Contactez à la mairie : Laure Lauvergeat ou Nathalie Abiven.

☎ 02 98 25 03 04

✉ [saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)

Lundi 5 juin, les CE2 de l'école publique de Saint-Urbain se sont rendus à Brest afin de réaliser une randonnée Urbaine d'environ 7km où ils ont allié EPS, art, histoire et géographie.

Ils ont tout d'abord admiré les fresques de la rue Anatole France puis sont descendus pique-niquer (zéro déchet!) au jardin des explorateurs où ils ont pu découvrir la maison de la Fontaine.

Ensuite, ils ont grimpé jusqu'à la tour Tanguy et ont observé le château de Brest avec ses tours, ses douves, ses échauguettes, ses créneaux et ses meutrières.

Ils ont croqué la statue de Jean Quemener et Fanny de Lanninon. Puis ils se sont dirigés vers l'arbre éphémère

en traversant le pont de Recouvrance

d'où ils ont observé le port militaire mais aussi le téléphérique et le tramway.

Après avoir traversé le jardin du château, le cours Dajot d'où ils ont fait une lecture de paysages littoraux (ports et bord de côte) et admiré le monument américain, ils se sont défoulés sur les jeux du jardin Kennedy.

Enfin, le car les attendait à la gare de Brest où ils ont détaillé son architecture Art Déco et la fresque en bas relief de la tour de l'horloge.

Une journée très riche pour tous.



## Bonne retraite!

Adeline POULMARCH, institutrice en petite section de maternelle va faire valoir ses droits à la retraite au 1er septembre prochain. Elle aura côtoyé, durant 18 années à Saint-Urbain, plusieurs centaines de jeunes écoliers en

les accompagnant dans les premiers apprentissages de la vie. Elle aura notamment mis en place durant plusieurs années, avec ses "petits lutins", un jardin partagé aux abords de l'école.

En retraite, elle va désormais se consacrer à un de ses passe-temps favoris, la peinture. Elle expose d'ailleurs quelques toiles cet été à la bibliothèque "Les Mille Feuilles". L'exposition s'appelle « courir le monde ».

L'exposition s'appelle « courir le monde ».

En retraite, elle va désormais se consacrer à un de ses passe-temps favoris, la peinture. Elle expose d'ailleurs quelques toiles cet été à la bibliothèque "Les Mille Feuilles".

L'exposition s'appelle « courir le monde ».

Merci Adeline, et bonne retraite !





## Comité d'Animation

## Anches & Cordes

Samedi 24 juin, la randonnée gourmande du Comité d'animation, a été un véritable plébiscite. L'événement a attiré près de 430 personnes, convaincues par l'originalité de l'animation et surtout par les très belles températures estivales et le soleil généreux, idéal pour s'adonner à la marche à pied.

Trois étapes gourmandes s'invitaient le long des dix kilomètres du circuit, accessible à tous. C'est vraiment un super moment, l'occasion de faire des connaissances.

À l'issue de cette belle balade, les témoignages de satisfaction n'ont pas manqué.

Tout ceci est allé droit au cœur des organisateurs qui songent déjà à une nouvelle édition dès 2024.



Le 11 juin, dimanche sonore et festif dans notre commune de Saint-Urbain avec « **LA FEST'URVAN** ».

4 concerts... de la bière, des frites, du cochon, et de la bonne humeur.



Vous aimez la culture Bretonne, sa musique!  
Vous désirez apprendre le biniou, la bombarde, l'accordéon diatonique!



C'est possible de façon ludique à Saint-Urbain.  
Renseignez vous au : **06 80 32 56 82**



## Les Poquelins

Les Poquelins de Lann Urvan ont fini leur saison à la résidence Ker Laouena au Relecq-Kerhuon le samedi 8 juillet devant un public ravi qu'ils soient venu jouer chez eux.

L'association de théâtre sera au rendez vous au forum à la rentrée pour prendre les inscriptions et renouveler les anciennes. Si vous avez besoin de renseignements en amont n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse [lespoquelins@orange.fr](mailto:lespoquelins@orange.fr)

La présidente Amélie Moal tâchera de répondre à vos questions.



## NOUVELLE ASSOCIATION à SAINT-URBAIN

Une nouvelle association « **TREVERN SOCIAL CLUB** » est née à Saint-Urbain.

Elle a pour but d'organiser et d'animer quelques évènements festif ou culturel (concert, portes ouvertes, expositions,...) autour de la ferme et du village de Trévarn.

L'association organise un concert à Trévarn le samedi 19 août avec « **Johny MONTREUIL** ».



MERCI au Comité d'animation de Saint-Urbain pour toutes ces organisations. Toujours au top! Toujours de qualité.



**8 septembre**  
**Salle Ty Kreis-Ker**  
 A partir de 17h

**Dimanche 24 septembre 2023 : date à retenir !**  
 Naturvan organise son trail annuel.

Nous aurons besoin bien-sûr de forces vives sur le parcours, alors n'hésitez pas à rejoindre la joyeuse équipe de bénévoles !

Tous les musiciens sont aussi les bienvenus pour mettre de l'ambiance tout au long des parcours, réconfort des coureurs et animation des spectateurs.

**SAINT-URBAIN**  
 TRAIL DE LA MIGNONNE  
 Support championnat du Finistère de trail court  
**2023 DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**  
 29 Km, 14 Km, Course Nature 7,5 Km  
 Marche nordique classante de 10,5 Km  
 Lot à tous les participants  
 Incriptions sur [naturvan29.com](http://naturvan29.com)

Suivez nous sur la page facebook :  
<https://www.facebook.com/Naturvan29/>  
 Plus d'information : <http://naturvan29.fr/accueil>



## Café Jardin de Saint-Urbain

Ouvrez votre jardin

Pour sa séance du samedi 30 septembre, l'association Café Jardin prépare une animation particulière,

**« Amène ta pomme dans mon jardin ».**

L'idée est de faire découvrir des jardins dans Saint-Urbain et de déguster sur place des recettes à base de pomme.

Si vous avez envie d'ouvrir la porte de votre jardin ou si vous voulez proposer votre recette préférée avec des pommes, contactez l'association : [cafejardin29@gmail.com](mailto:cafejardin29@gmail.com) ou **02 98 25 00 58**.



### L'association AELMV

(amicale d'entraide pour une meilleure vie des enfants malades et handicapés ) a donné à la famille de Youna Beaumont, une jeune handicapée de notre commune, une somme de 964 € pour aider à l'achat de sa poussette qui coûte 6000 €.

AEMV enfants malades est une association créée en 2004 à Brest pour aider, sous forme de don, à acquérir le matériel médical nécessaire aux enfants handicapés ou malades.

Vous pouvez contacter l'association si vous souhaitez faire un don ou si vous avez des besoins.

Contacts : [aemv.enfants.malades@gmail.com](mailto:aemv.enfants.malades@gmail.com)

Éric Canon : **06 88 96 50 50**.



Samedi 24 et dimanche 25 juin, le club de dessin exposait en toute modestie quelques réalisations de l'année à la salle Ty An Holl : peinture, aquarelle et dessin.

C'était l'occasion de faire connaissance avec les artistes et de découvrir les différentes interprétations d'un même modèle...

Ce petit club compte aujourd'hui 8 membres et ne demande qu'à s'étoffer.



Les débutants sont les bienvenus.

Il se réunit tous les 15 jours le samedi après-midi. Alors si l'expérience vous tente, retrouvez les lors du forum des associations de la mairie en septembre prochain.